

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 91 (1994)
Heft: 7

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE

Préserver l'apiculture européenne

250 000 tonnes de miel, c'est ce que consomment chaque année les citoyens de l'Union européenne.

Près de la moitié est fournie par les 458 000 apiculteurs européens, principalement français, allemands et espagnols.

Véritable modèle d'agriculture traditionnelle écologique, l'apiculture européenne est aujourd'hui en difficulté, notamment en raison des importations à bas prix de miel provenant de pays tiers : Argentine, Mexique, Chine, etc. Les ministres de l'Agriculture des Douze ont suggéré à la commission de prendre des mesures, telles que la fixation de prix minima à l'importation, le respect de critères de qualité sévères ou des aides directes au revenu des apiculteurs.

Le commissaire européen, René Steichen, a indiqué qu'il existait déjà des mécanismes communautaires : des aides peuvent être octroyées via les fonds structurels et les producteurs de miel qui se regroupent peuvent obtenir des aides pour faire démarrer leurs activités.

EUR info, avril 1994, N° 184

Les abeilles volent au compas

Les abeilles, qui volent des kilomètres à la recherche de nourriture et qui retiennent leur chemin pour l'expliquer à leurs collègues, s'orientent sur le sud magnétique. C'est ce qu'écrivent des chercheurs du Sussex dans la revue *Nature*. Ils ont constaté que les bestioles fixent le sud lorsqu'elles cherchent leur but. Cependant, les scientifiques n'ont pu déceler où les abeilles logent leur «compas».

Les abeilles ne semblent pas se reposer sur le soleil dans leur orientation : même sous un ciel complètement couvert, elles sont encore capables de distinguer le nord du sud. Si les insectes sont introduits dans un champ magnétique artificiel, ils se dirigent là aussi sur le sud (artificial). Cela prouve, selon les scientifiques, que les abeilles possèdent un compas interne.

Londres (reuter), Standaard, 16 mars 1994

Eau dans le miel: laisser faire les abeilles!

Les quelque 650 contrôles du miel effectués par la Société romande d'apiculture (SAR), en 1993, ont porté sur 147 194 kg provenant de 15 961 ruches, dont 53,3% de marchandise provenant de la fédération vaudoise, 18% de la fribourgeoise, 17,5% de la genevoise, 5,4% de la neuchâteloise, 5,3% de la valaisanne et le reste de la jurassienne. La récolte 1993 fut très irrégulière, et surtout moins abondante, la moyenne atteignant 9,2 kg par ruche, soit une baisse de 29% par rapport à 1992, constate Maxime Schaller, responsable du contrôle du miel à la SAR. Le nombre de contrôles, l'an passé, a régressé de 12% et le volume du miel passé sous la loupe de 18%.

La teneur en eau du miel retient particulièrement l'attention des contrôleurs. Leur responsable constate avec satisfaction un déplacement vers le catégories de pourcentage inférieures, mais il faut encore enregistrer des échantillons présentant des teneurs supérieures à 18,5%. «Amis apiculteurs, lance M. Schaller, laissez à vos abeilles le temps de faire le travail qu'ils savent si bien faire!» Un bon quart de la marchandise contrôlée en 1993 a présenté une teneur en eau inférieure à 15,9% (19% en 1992). (cria)

Prairies naturelles

Maintenir la diversité

Les milieux apicoles doivent s'intéresser et agir au niveau des décisions fédérales en la matière. Quelques plantes mellifères dans nos prairies naturelles aideraient bien notre apiculture.

Il faut y penser!

Les alpages et les prairies naturelles, fauchées ou pâturées, couvrent plus du tiers du territoire suisse. Les zones de montagne prédominent dans ces surfaces et forment un élément de paysage très important. Les formes d'exploitation choisies par l'agriculteur et les conditions du milieu ont créé, au cours des années, un paysage varié et relativement stable. L'utilisation traditionnelle des herbages à différents degrés d'intensité permet la coexistence de prairies maigres et grasses. Le maintien de ces différents types de prairies et des associations végétales et animales correspondantes est tributaire des pratiques culturales.

L'utilisation du fourrage des prairies naturelles a une importance capitale dans notre agriculture. Pour obtenir un fourrage abondant et de bonne qualité, beaucoup de prairies et de pâturages sont exploités intensivement. Ces herbages sont pauvres en espèces, car rares sont les plantes qui résistent

à un régime intensif. En contrepartie, ils permettent une production animale relativement autonome, sans grands besoins de fourrage externe (fourrage concentré). Les prairies intensives étant principalement fertilisées avec des engrains de ferme (purin, fumier), le bilan des éléments nutritifs est équilibré. Les prairies et pâturages utilisés peu intensivement sont par contre des espaces vitaux pour de nombreuses espèces végétales et animales.

Dans le contexte économique de surproduction et face à l'éveil écologique de la population, on attend de l'agriculteur qu'il extensifie l'exploitation des prairies et des pâturages. La Confédération et certains cantons octroient des contributions en faveur des prairies peu intensives.

Une utilisation différenciée des prairies : la solution !

Les espèces fourragères ont leurs propres exigences envers le sol et le climat et réagissent différemment selon l'exploitation qui en est faite. Il en résulte la formation des différents types de prairies et de pâturages. Cette diversité est la base de la production fourragère et de la stabilité des prairies.

A proximité des bâtiments agricoles, sur les parcelles fertiles et mécanisables, une utilisation intensive est raisonnable. Dans des conditions moins favorables, en altitude, dans les pentes, sur les parcelles accidentées ou éloignées, le long des forêts, des marais ou des cours d'eau, on préférera une exploitation plus extensive. Ainsi, dans chaque exploitation, des prairies riches en espèces pourront être maintenues.

L'utilisation différenciée des prairies et des pâturages permet une production fourragère économique et écologique. Elle enrichit le paysage et aménage des biotopes pour un grand nombre d'espèces végétales, d'insectes, d'oiseaux ou d'animaux menacés.

Contribution de la recherche

La Station de recherches agronomiques de Changins est en train d'établir les bases nécessaires à une utilisation différenciée des prairies et des pâturages. Des essais sont menés dans l'optique d'optimiser l'emploi des engrains de ferme en maintenant un bilan équilibré des éléments nutritifs. Les résultats servent de support à la formation des agriculteurs et devraient permettre une meilleure compréhension de la complexité des systèmes prairiaux dans les milieux non agricoles.

Au niveau européen, un groupe de travail de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) concentre ses recherches sur le thème de la biodiversité des herbages de montagne. Ce vaste projet

tente de caractériser la typologie des prairies et des pâturages, leur situation dans les pays européens, leur place dans les systèmes d'exploitation et les mesures à prendre pour leur maintien. Une réunion sur ce thème aura lieu cet été en Norvège pour coordonner les contributions des divers partenaires européens.

L'utilisation différenciée des prairies et pâturages repose sur la compétence et la faculté d'adaptation des agriculteurs et ne peut être réalisée qu'avec le soutien des milieux non agricoles.

Jacques TROXLER

Agri Hebdo, N° 15, 16 avril 1994

Vente directe à la ferme

Echo chez les détaillants

La vente directe à la ferme fait l'objet d'un intérêt non seulement dans le monde agricole, mais auprès de milieux économiques. Voici ce qu'en dit la Veledes (Association suisse des détaillants en alimentation, Berne) dans son rapport 1993, qui vient d'être publié dans la « Revue alimentaire ».

« Au printemps 1993, l'Union suisse des paysans a lancé une offensive prônant les ventes directes de produits agricoles à la ferme. Veledes a fait preuve de beaucoup de compréhension à l'égard de telles initiatives, attirant néanmoins l'attention dans diverses prises de position sur la nécessité pour ce genre de commerce de détail de respecter également les prescriptions de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires. Veledes a aussi objecté que de telles mesures de promotion risquent d'encourager encore plus le tourisme d'achat.

» Dans l'intervalle, il s'est avéré que sur les quelque 500 agriculteurs prêts à participer à cette opération, il n'en reste aujourd'hui plus qu'un nombre restreint. Les craintes d'une nouvelle concurrence pour le commerce de détail se sont, du moins pour le moment, quelque peu dissipées. »

CRIA-AH

Agri Hebdo, N° 16, 23 avril 1994

Réd. – Créneau à exploiter pour la vente des produits de la ruche.





«L'apiculteur rencontre l'apiculteur»

Telle est la devise que nous avons donnée au prochain Congrès API-MONDIA qui aura lieu du 15 au 19 août 1995 à Lausanne sur les douces et merveilleuses rives du lac Léman.

En choisissant cette devise, nous voulons souligner que le but principal de ce congrès est de réunir en amis les apiculteurs du monde entier et de leur permettre un vaste échange de vues et d'expériences, tout en leur offrant les enseignements des recherches pratiques et scientifiques les plus récentes.

Les sujets choisis intéresseront aussi bien les apiculteurs professionnels ou amateurs que les chercheurs scientifiques. **L'accent sera mis sur les rapports de l'abeille et de l'apiculteur vis-à-vis de leurs environnements respectifs.** Une grande attention sera donnée à la qualité pratique et scientifique des présentations, qui seront moins nombreuses mais permettront davantage de discussions.

Une journée entière sera consacrée aux excursions qui vous offriront d'intéressantes informations sur l'apiculture suisse, tout en mettant en évidence les plus beaux aspects touristiques et culturels de ce pays merveilleux qu'est la Suisse.

Nous vous montrerons les plus beaux films, diapositives et vidéos sur l'abeille et sur l'apiculture. Il y aura deux expositions: la première sera didactique et portera sur l'abeille et l'apiculture. La seconde, très vaste, réunira les fabricants d'équipement, de produits apicoles et de leurs dérivés, de traitement contre les maladies et les parasites de l'abeille, de produits de

l'apithérapie, de matériel didactique (livres, films, dias, vidéos), etc. Une très belle collection de philatélie apicole complétera les expositions.

Finalement, en offrant plusieurs variantes de participation, nous voulons adapter l'accès au congrès aux possibilités de chaque apiculteur.

*Le congrès sera original et intéressant.
Nous nous réjouissons de pouvoir vous offrir
notre cordiale hospitalité.*

Raymond Borneck
Président d'APIMONDIA,
Fédération internationale
des associations apicoles

Werner Stern
Président du congrès
Chancelier du Canton de Vaud

Jean-Paul Cochard
Président de la Fédération
des sociétés suisses d'apiculture
Président du comité
d'organisation du Congrès

Date et lieu du congrès

Mardi 15 août - samedi 19 août 1995, Palais de Beaulieu, Lausanne

Thèmes du congrès

Thème général:

«L'Apiculture et son contexte»

Economie apicole:

L'exploitation apicole face aux exigences économiques et écologiques

Biologie de l'abeille:

L'abeille mellifère dans son environnement

Pathologie apicole:

Maladies des abeilles : prévenir et soigner

Flore mellifère et pollinisation:

Les abeilles pollinisatrices des plantes cultivées et sauvages

Technologie et équipement
apicoles:

Nouveaux développements pour apiculteurs amateurs et professionnels

Apithérapie:

Qualités et bienfaits des produits de la ruche

Pays en développement:

Apiculture et coopération internationale

Programme préliminaire: La deuxième circulaire, qui paraîtra en octobre, contiendra toutes les informations supplémentaires sur le congrès et son déroulement, ainsi que les formulaires pour l'inscription au congrès et à l'exposition commerciale, la soumission des thèses, les concours, les excursions pré- et post-congrès, les réservations d'hôtels, etc.

Soumission des résumés de thèses: Les auteurs de conférences ou posters sont priés de soumettre leurs résumés (abstracts) jusqu'au 15.1.1995 au plus tard à **APIMONDIA, Secrétariat général, Corso Vittorio Emanuele 101, I-00186 ROME.**

Langues officielles: Français, allemand, italien, anglais; éventuellement espagnol, russe et japonais, si la participation le justifie.

Taxes de participation: Elles seront différencierées selon les catégories suivantes: congrès entier (5 jours): francs suisses (Fr.s.) 330.-; (accompagnants Fr.s. 270.-); demi-congrès (3 jours, y compris le jour d'excursion): Fr.s. 220.- (accompagnants Fr.s. 180.-), entrée journalière (à l'exception du jour d'excursion): Fr.s. 80.-.

APIEXPO 95: Une exposition commerciale d'une surface de 2000 m² fera partie du congrès ainsi qu'une exposition didactique apicole sur 600 m². Le prix d'un stand de 9 m² équipé (y compris l'électricité) est de Fr.s. 1575.-. Le prix du m² de surface nue sans stand sera de Fr.s. 100.-. Les intéressés à l'exposition commerciale, qui auraient besoin de plus d'informations avant l'envoi de la deuxième circulaire en octobre, peuvent s'adresser au secrétaire général du congrès (voir adresse plus loin).

Concours: Il y aura des concours avec médailles et diplômes dans les domaines suivants: inventions et innovations techniques / produits / films, diapositives et vidéos / photographies / matériel didactique / livres et autres imprimés sur l'abeille et l'apiculture / collections philatéliques apicoles / autres collections apicoles / stands d'exposition.

Tours pré- et post-congrès: La participation au congrès APIMONDIA sera une excellente occasion d'enrichir le voyage par des tours supplémentaires à travers la Suisse, soit avant, pendant ou après le congrès. La deuxième circulaire qui sera distribuée pendant la première moitié d'octobre contiendra une variété de propositions à ce sujet.

Réservations d'hôtels et arrangements de voyage: Des informations complètes à ce sujet seront incluses dans la deuxième circulaire. Entre-temps, vous pouvez vous adresser à l'Office du tourisme de Lausanne, 2, avenue de Rhodanie, CH - 1000 Lausanne 6, Suisse. Tél. ++41 21/ 617 73 21, fax ++4121/616 86 47.

Secrétariat du congrès

Milan Lusser, secrétaire général du Congrès APIMONDIA 95, Dentenbergstrasse 50, **CH - 3076 WORB, Suisse**. Tél. et fax ++4431/839 56 15.

APIMONDIA

APIMONDIA, Fédération internationale des associations d'apiculteurs, **Corso Vittorio Emanuele 101, I-00 186 ROME, Italie.** Tél. et fax ++396/685 22 86.

CHOIX – QUALITÉ – PRIX

NOMBREUSES BAISSES DE PRIX !

RUCHES, jolis assemblages à tenons, nombreux modèles, nombreuses options, par exemple :

● Ruche Dadant B, 12 c., toit chalet tôlé, avec hausse et cadres, montée	Fr. 236.50
● Ruche Dadant B, 12 c., toit chalet, avec hausse et cadres, non montée (sur commande de 10 au minimum)	Fr. 149.—
● Ruche Dadant B, 12 c., pastorale, toit plat, montée	Fr. 164.—
● Ruche Dadant B, 10 c., pastorale, toit plat, non montée (10 minimum)	Fr. 106.—
● Ruchette 6 c., DB avec cadres	Fr. 83.—
CAISSE (BOX) pour 10 cadres de hausse DB en polyéthylène, avec couvercle, à l'unité	Fr. 48.—
3 pièces	Fr. 43.—
8 pièces	Fr. 38.—
NOUVELLE MACHINE À DÉSOPERCULER	Fr. 888.—
NOUVEAU MINIBAC À DÉSOPERCULER comportant un bac plein avec robinet surmonté d'un bac ajouré avec traverse + pivot de désoperculation.	Fr. 89.—
EXTRACTEUR INOX, 9 cadres de hausse DB, pignons acier	Fr. 395.—
EXTRACTEUR INOX À MOTEUR, 9 cadres de hausse DB	Fr. 895.—
EXTRACTEUR INOX, 18 ½ c. cadres	Fr. 650.—
IDEM, À MOTEUR	Fr. 1090.—
MATURATEUR, 50 kg, sans tamis	Fr. 99.—
MATURATEUR, 100/120 kg, avec tamis	Fr. 198.—
BOÎTES À MIEL «MIEL SUISSE», décors chalet, en cellulose (carton)	
1 kg, 100 pièces, la pièce	Fr. —.65
1 kg, 500 pièces, la pièce	Fr. —.55
500 g, 100 pièces, la pièce	Fr. —.39
500 g, 500 pièces, la pièce	Fr. —.31

BOCAUX Beaucoup moins chers !

Couvercles compris, en carton cloisonné de 12 pièces, sauf vrac et palettes

	par 96	par 360	par 680	par 680 vrac	par palette
250 g	-.52	-.45	-.42	-.32	-.28
500 g haut	-.51	-.45	-.42	-.28	-.25
500 g bas	-.65	-.58	-.51	-.39	-.35
kg 720	-.69	-.61	-.54	-.41	-.37

... Contactez-nous pour autres modèles, autres quantités.

Avant de venir, téléphonez pour vérifier notre stock.

**Max MENTHON S. à r.l., rue du Commerce 36/38
F-74200 THONON (France), tél. (0033) 50 70 23 22**

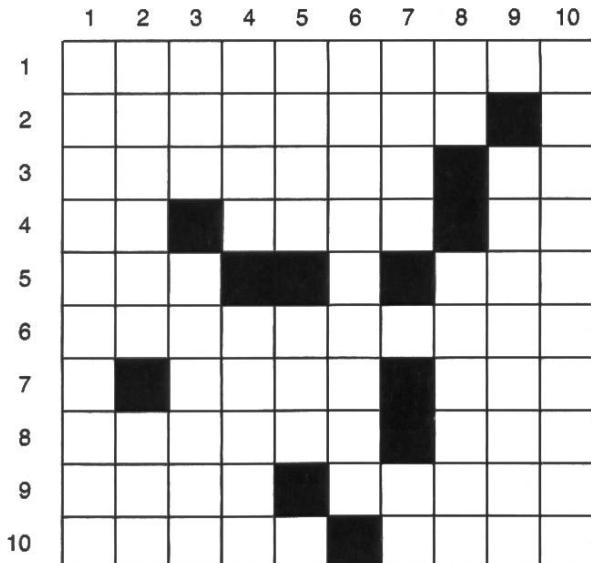
Dépôt et matériel disponible sur demande chez
M. Jacques Castella, 1668 Neirivue (FR), tél. 029/8 19 65.

CADEAU: en juillet et août 1 bouteille d'HYDROMEL (fameux !) pour 300 fr. d'achat.

MOTS CROISÉS

La rédaction remercie les apicultrices et apiculteurs qui ont compris son message et participent à l'animation de notre journal.

Mots croisés N° 7



Verticalement

1. Les conseillers apicoles le sont.
2. Mettre fin – Dans une roue.
3. Ceinture de soie – Passer à l'eau.
4. Fam. tapis de sol – Oter la peau.
5. Enlever – Elle cacarde.
6. Les gardiennes jouent ce rôle devant la ruche.
7. Un trio dispersé – Symbole de l'argon.
8. Possessif – Petite embarcation.
9. Mariées.
10. Emmanchure.

*M. Edmond Berthoud,
1872 Troistorrents*

Horizontalement

1. Protection de l'environnement.
2. Découpera.
3. Fabriquent – Liaison.
4. Symbole chimique – Presque une or-
donnance – Fleuve italien.
5. Aération pas terminée – Celui de San
José est nuisible.
6. Cycle à trois roues.
7. Dans une mine – Une partie de danse.
8. Une coulée bien dispersée – De l'eau
mélangée.
9. Celle du cheval est dangereuse – As-
saisonner.
10. Une pression – Entre le rouge et le
jaune.

Solution du N° 6

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	A	D	A	N	T	T	Y	P	E
2	A	C	A	C	I	A			I	L
3	R	A	T	A	T		D	U	A	L
4	D	R	A	C	H	M	E		N	E
5	S	I		I	A	R			B	
6	O	C	A	R	I	N	A		O	
7	O	S	E		D	R	I	V	E	R
8	V	E	L	O		M	E	R	L	E
9	E		A	S		A	R	I	U	S
10	S	U		T	E		E	L		